

BON DE COMMANDE:

COMPAGNIE:			NOM DE L'ÉVÉNEMENT:		
ADRESSE:		RUE:	DATE DE L'ÉVÉNEMENT:		
VILLE:			NOM DE LA SALLE:		N° DE KIOSQUE:
PROVINCE:		CODE POSTAL:	DATES BUTOIRS:	Escompte 10% →	
COURRIEL:				Escompte 20% →	
COMMANDÉ PAR:			RESPONSABLE SUR LE SITE:		COURRIEL:
TÉLÉPHONE BUR.:		CELLULAIRE:	TÉLÉPHONE BUR.:		CELLULAIRE:

SERVICE ÉLECTRIQUE PRIMAIRE

QUANTITÉ	PRISE ÉLECTRIQUE	CONFIGURATION DE LA PRISE	Coût unitaire	Total
	15 A 120V GFCI, 1500w (non compatible avec réfrigérateurs)	Nema 5-15, prise standard		
	15 A, 120V GFCI, 1800w (compatible avec réfrigérateurs)	Nema 5-15		
	15 A 120V, GFCI, 1800w, prise standard (sous tapis)	Nema 5-15		
	15A à 30A 220V (208V) 1 phase	Nema L6-15 , L6-20 , L6-30 (svp spécifier)		
	20A à 30A 120V/240V (208V) 1 phase	Nema L14-20 , L14-30 (svp spécifier)		
	10A à 30A 600V 3 phases	Pin & Sleeve 430C5W		
	60A 120/208V 3 phases	Cam-Lock , Pin & Sleeve 560C9W (svp spécifier)		
	40A à 60A 600V 3 phases	Dénudé		
	100A 120/208V 3 phases	Cam-Lock		
	70A à 100A 600V 3 phases	Dénudé		
	200A 120/208V 3 phases	Cam-lock		
	200A 600V 3 phases	Cam-lock		
	400A 120/208V 3 phases	Cam-lock		
	Frais de branchement par un électricien	Taux horaire, 1 heure minimum		
	Date et heure du branchement:			

D'autres voltages et ampérages sont disponibles sur demande. Les prix incluent les frais de main-d'œuvre.

SERVICE ÉLECTRIQUE SECONDAIRE




QUANTITÉ	ÉQUIPEMENT	Coût unitaire	Total
	Prise multiple de type "powerbar", 15A		
	Extension électrique, 15A 120V, 10 ou 25 pieds		
	Extension électrique, 15A 120V, 50 pieds		
	Tapis protecteur 3' pour fils multiples		
	Tapis protecteur 3' pour fil simple		
	Panneau 30A, 120/208V, 1 phase		
	Panneau 60A, 120/208V, 3 phases		

D'autres équipements électriques sont disponibles sur demande. Les prix incluent les frais de main-d'œuvre.

AUTRES DEMANDES, INSTRUCTIONS SPÉCIFIQUES OU QUESTIONS

	Coût unitaire	Total

LE PAIEMENT COMPLET DOIT ACCOMPAGNER VOTRE COMMANDE . LA DATE D'ENCAISSEMENT DU PAIEMENT DÉTERMINE LA TARIFICATION QUI SERA UTILISÉE.

CARTE DE CRÉDIT:	  		Prix régulier
N° DE CARTE DE CRÉDIT:		DATE D'EXPIRATION (MM/AA):	SOUS-TOTAL:
NOM SUR LA CARTE:		Code de sécurité:	TPS (5%) :
J'ai lu et j'accepte les termes et conditions		DATE	TVQ (9,975%) :
SIGNATURE DU TITULAIRE :			TOTAL :

Vous bénéficiez d'un escompte de 10% si le paiement est encaissé avant la date butoir indiquée:

Date butoir 10% →

Vous bénéficiez d'un escompte de 20% si le paiement est encaissé avant la date butoir indiquée:

Date butoir 20% →

SOUS-TOTAL:

TPS (5%) :

TVQ (9,975%) :

TOTAL :

SOUS-TOTAL:

TPS (5%) :

TVQ (9,975%) :

TOTAL :

TERMES ET CONDITIONS

IMPORTANT

Cette demande de services n'entrera en vigueur qu'à l'encaissement du paiement.

GÉNÉRAL

Tous les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes. Les prix et les conditions peuvent être modifiés sans préavis.

Le client est responsable du matériel loué et de tout matériel nécessaire au service commandé, et sera facturé pour tout bris, perte ou vol.

Les prix de location d'équipement et de services qui sont indiqués sont valables pour toute la durée de l'événement (maximum de 6 jours) et comprennent l'installation.

Le tarif "heures normales" s'applique du lundi au vendredi de 7h30 à 23h30, à l'exception des jours fériés. Le tarif "en dehors des heures normales" s'applique du lundi au vendredi de 23h30 à 7h30, les fins de semaine et les jours fériés.

Informations et documents à fournir à PLAV au moins 10 jours avant le début de l'installation en cas d'emploi d'un fournisseur externe:

- Preuve d'assurance-responsabilité valide suffisante (au moins 5 000 000\$).
- Dates et heures exactes d'installation de tout l'équipement (début et fin).
- Dates et heures exactes d'installation et de calibration aérienne de tout ce qui sera accroché (début et fin).
- Dates et heures exactes de démontage de tout l'équipement (début et fin).
- Plan de salle à l'échelle de l'aménagement souhaité, incluant l'emplacement de tous les équipements, les points d'accrochage prévus dans la salle ainsi que l'itinéraire du câblage. Sur demande, PLAV pourra fournir sans frais les plans de base des salles.
- Dimensions, marques et modèles et quantité des palans, ponts et autres structures de levage qui seront utilisés.
- Liste de tous les équipements qui seront accrochés sur la structure (marques, modèles, quantités et poids).
- Une grille de calcul du poids total de chaque structure incluant le poids des ponts, des équipements et des câbles.
- Une grille de calcul du poids subi par chacun des points d'accrochage utilisés (par exemple, une charge totale de 200kg sur 4 points d'accrochage ne représente pas nécessairement 50kg par point).

Lorsque l'installation aura été approuvée par PLAV, une estimation des coûts sera expédiée au client avec une copie au fournisseur audiovisuel et/ou au décorateur. PLAV devra recevoir une confirmation signée de l'estimation au moins 5 jours avant l'installation, faute de quoi le fournisseur audiovisuel et/ou le décorateur pourrait se voir empêché de procéder à l'installation de ses équipements.

Le Centrexpo Cogéco ou le fournisseur officiel se réserve le droit d'interdire l'installation et l'usage de tout appareil non conforme ou non homologué.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Un escompte de 20% du prix régulier sera accordé si le paiement complet est encaissé au moins 20 jours avant le début de l'événement.

Un escompte de 10% du prix régulier sera accordé si le paiement complet est encaissé au moins 5 jours avant le début de l'événement.

Les dates butoirs sont indiquées sur les formulaires de commande.

La date de paiement inscrite sur le formulaire du formulaire n'est pas nécessairement celle qui compte pour l'obtention de l'escompte. Si des informations manquantes ou erronées demandant des éclaircissements font en sorte que le paiement ne peut être encaissé sur-le-champ, c'est la date d'encaissement du paiement complet qui déterminera l'escompte appliqué, s'il y a lieu.

Toute modification ou ajout le jour de l'événement sera payé au moment de leur commande, en argent ou par carte de crédit (ou porté au compte-maître du promoteur, les cas échéant), au prix unitaire régulier.

Aucun remboursement ne sera effectué pour les prises de courant, ou tout matériel installé et non utilisé durant l'événement.

ÉLECTRICITÉ

La date et l'heure du branchement indiqués sur le formulaire seront utilisés pour déterminer l'arrivée de l'électricien et le début du temps de main-d'œuvre électrique qui sera facturé.

Chaque exposant doit acheter l'électricité nécessaire au bon fonctionnement de son kiosque ou au bon déroulement de l'événement. Les prises ne peuvent pas être partagées, sous peine de frais supplémentaires facturés à l'exposant qui distribue son service.

Tout branchement ou installation électrique doit être approuvé par PLAV ou son représentant. Toute installation ne respectant pas les normes (CSA/ULC) devra être modifiée ou sera refusée. Contactez-nous à l'avance afin que nous puissions assurer la réussite de votre montage.

Seuls les représentants de PLAV sont autorisés à effectuer des branchements ou débranchements pour les services électriques primaires.

Tous les équipements doivent être étiquetés avec les informations complètes concernant type de courant, voltage, phase, cycle, puissance, etc.

Tout panneau électrique de type monophasé (120V/240V) de plus de 30A sera refusé. Tout panneau électrique de tierce partie devra être homologué et attesté CSA/ULC.

Tout branchement électrique en provenance du plafond devra être approuvé par PLAV et sera sujet à des frais supplémentaires.

Toute prise de courant sera installée à un emplacement à la discrétion de PLAV si aucune information n'est transmise lors de la commande initiale.

Pour les services électriques primaires, d'autres voltages et ampérages sont disponibles sur demandes. Pour les services électriques secondaires, d'autres transformateurs, filages et accessoires sont disponibles sur demande.

Les tapis protecteurs sont obligatoires pour les fils au sol dans les aires de circulation piétonnière. Aucun adhésif ne sera accepté.

Les prix indiqués dans le formulaire incluent les frais de main-d'œuvre. Si d'autres services de main-d'œuvre électrique sont nécessaires, prévoir une facturation minimum de 4 heures au taux en vigueur: 100\$/heure pendant les heures normales, et 125\$/heure en dehors des heures normales.

Des frais de main-d'œuvre s'appliqueront au raccordement des prises aux équipements du client effectué par le personnel de PLAV, ainsi qu'à tout changement apporté à la commande initiale.

En aucun cas, une approbation d'installation électrique faite par PLAV ou son représentant ne libérera le fournisseur du client de toute responsabilité si un incident devait survenir suite à une défektivité des équipements.

PLAV ne pourra être tenu responsable des variations de voltage, ni d'interruption de service électrique en amont ou en aval de ses équipements.

Toute réclamation au sujet des frais encourus pour l'installation électrique devra être présentée avant la clôture de l'événement pour être prise en considération.

ACCROCHAGE ET BANNIÈRES

Si votre bannière pèse plus de 80 livres (36kg), veuillez communiquer avec nous au (819) 803-3008. Dans un tel cas, les plans d'accrochage sont obligatoires. Nous nous réservons le droit de peser votre bannière et d'en refuser l'accrochage si les informations fournies concernant le poids et les dimensions sont erronées.

Tout appareil ou équipement d'accrochage (palan, câble d'acier, manille, etc) sera exclusivement installé par les gréeurs de PLAV.

Il sera possible aux fournisseurs d'audiovisuel ou décorateurs externes d'utiliser leurs palans manuels, palans motorisés ou autre équipements d'accrochage, mais ils devront subir une inspection visuelle de conformité et d'état de la part de PLAV ou de son représentant qui pourra ou non en autoriser l'utilisation.

Les fournisseurs devront être capables de démontrer que leurs équipements d'accrochage sont certifiés et sécuritaires.

En aucun cas, un avis de conformité émis par PLAV ou son représentant ne libérera le fournisseur audiovisuel ou décorateur de toute responsabilité si un incident devait survenir suite à une défektivité des équipements.

En cas de non-conformité, PLAV peut dépanner avec de l'équipement sur place ou en entrepôt. Des frais de location s'appliqueront et, le cas échéant, des frais de transport.

SCÈNES ET ACCESSOIRES

En vertu de l'article 3.4 du règlement d'application sur le bâtiment (B-1.1, r.0.01), toute estrade d'une superficie de plus de 480 pieds carrés et de plus de 1,2 mètres de hauteur doit être assemblée par un entrepreneur spécialisé ou un entrepreneur général, comme PLAV.

Les scènes sont assemblées selon le plan fourni, ou selon la configuration décidée par PLAV, selon l'option choisie dans le formulaire. Toute modification à la scène après son montage pourrait entraîner des frais supplémentaires.

Les gardes-corps sont obligatoires pour tout podium d'une hauteur de 32" et plus.